



CARREFOUR SUPPLY CHAIN
SITE DE SAINT GILLES

Organisation Syndicale CGT
Carrefour Supply Chain
30 800 Saint Gilles

Copie : Denis Tizon DSC CSC CGT
Stéphane Leroux Secrétaire CGT commission exécutive du commerce du Gard
Directeur de sites Carrefour Supply Chain Monsieur Marc Thomassin
Directeur d'entrepôt Monsieur Antoine Cintas
Médecin du Travail : Madame Nelly Sellier
Directrice des Ressources Humaines Carrefour Supply Chain Madame Muriel Bolteau

Direction départementale du Travail et de l'emploi du Gard
Inspecteur du Travail : Monsieur DISPANS
174 Avenue Blondin
30 000 Nîmes

A Saint-Gilles, le 11 mai 2018

Monsieur,

Le syndicat CGT CSC tient par ce courrier à dénoncer l'absentéisme en augmentation avec un taux important d'heures de maladie et d'accidents du travail sur le site de Saint-Gilles

Nous tenons à préciser que nous vous avons interpellé à ce sujet par courrier le 12 janvier 2017 ceci est resté sans réponse écrite de votre part.

Le taux d'absence, en particulier pour maladie, reste élevé au sein de l'entreprise. Il était de 4277 jours qui sont le cumul de l'année 2016, pour 6053 jours pour l'année 2017.

Ce qui fait une augmentation des jours de maladie de 41 %.

Le taux d'absence pour AT resté également élevé dans l'entreprise :
75 AT à fin décembre 2016 et 89 AT pour l'année 2017.

Le taux d'absence pour AT reste élevé depuis des années
Au cumul 4382 jours d'arrêts de travail pour l'année 2016, pour 4628 jours pour l'année 2017.

Ce qui fait une augmentation des jours d'accident du travail de 6%.

Nombre de personne en situation de handicap : 32 pour l'année 2017 augmentation de 50% par rapport à l'année 2015.

Travailleurs inaptes : Entre 2016 & 2017 : 11 salariés ont été déclarés inapte uniquement 3 salariés ont été reclassés, la direction n'a aucune volonté de reclasser les salariés.

Bien que la Direction émette systématiquement des réserves pour chaque AT, dont certains sont requalifiés en maladie, il y a une hausse des AT, nous sommes sur la même tendance pour les 4 mois passés de l'année 2018

Également la Direction ne veut pas nous présenter en réunion CE le nombre d'AT sans arrêt de travail.

En effet, depuis plusieurs années les conditions de travail se détériorent, encore plus depuis l'ouverture du site de Saint Gilles.
L'implantation du site n'a apporté aucune amélioration, ni en ergonomie, ni sur la productivité.

De nouvelles pathologies apparaissent liées au stress généré par les organisations du travail, la productivité qui amplifie les risques psychosociaux, le management répressif.

De plus en plus de salariés préfèrent quitter l'entreprise que de subir ces pressions.

En conséquence, nous souhaiterions que vous interveniez dans l'entreprise.

Après votre intervention dans l'entreprise, je vous demande de me faire parvenir un compte rendu de vos constats.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez recevoir Monsieur l'Inspecteur du Travail l'expression de nos salutations distinguées.

**DELEGUE SYNDICAL CGT
JOEL FOUQUE**